

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2025**

**Nombres de Conseillers :**

En exercice : 11  
Présents : 6  
Absents : 5

L'an deux mil vingt-cinq, le 08 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 septembre 2025, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de M. David RAFFÉ, Maire de la Commune.

**PRÉSENTS :** Mmes ENTEM C, MICHAUD A

MM RAFFE D, DURAND L, POULARD O, GRANDE G

**ABSENTS EXCUSES:** MM JOUBERT D, BEAUCHAUD S,

Mmes PIOCHAUD A, MONTUS A, MERLAUD S

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Aurore MICHAUD

**DATE DE PUBLICATION :** 09 septembre 2025

**ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- travaux de menuiserie appartement 6, 24 rue de l'Aunis: demande de subvention auprès du Département au titre du PACT 17

**1) Création de poste : adjoint technique 2eme classe à temps non complet (17/35)**

Madame BERTHET Sophie n'a pas souhaité renouveler son contrat d'agent de restauration. Madame MOINET Géraldine, qui était en disponibilité, a accepté de réintégrer ce poste. Pour cela, il convient de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet (17/35) au 15 septembre 2025.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet à compter du 15 septembre 2025.

**2) Enfouissement des réseaux génie civil Chemin des Pierrières**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a pour projet la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques Chemin de Pierrières depuis 2021. Monsieur le maire ajoute que c'est la seule rue du bourg à ne pas être enfouie.

Il présente le devis du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural(SDEER) d'un montant de 15 538,75€ HT soit 18 646,50€ TTC.

Les membres du Conseil Municipal préconisent que les travaux se fassent pendant les vacances scolaires car le bus emprunte le Chemin des Pierrières.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis et opte pour la formule de remboursement échelonné en cinq annuités.

**3) Enfouissement des réseaux éclairage public Chemin des Pierrières**

Monsieur le Maire présente le devis du SDEER d'un montant de 33 394,74€ HT. Le SDEER participe à 50 % soit 16 697,37€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis et opte pour la formule de remboursement échelonné en cinq annuités.

**4) Enfouissement des réseaux génie civil Chemin des Pierrières : demande de subvention auprès du Département**

L'enfouissement des réseaux télécommunications peuvent-être financés à hauteur de 35 % du montant HT par le Département au titre de la PACT 17 soit 5 438,56€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de 5 438,56€ du Département

5) **Travaux de menuiserie appartement 6, 24 rue de l'Aunis**

Monsieur le Maire explique que le volet roulant de la baie vitrée, de l'appartement 6, 24 rue de l'Aunis, est cassé depuis la semaine dernière. Celui-ci nécessite d'être changé intégralement.

Par la même occasion, il propose de changer également la baie vitrée qui connaît des problèmes d'étanchéité.

Il présente le devis de l'entreprise Parthenay Menuiserie d'un montant de 3 776,94€ HT soit 4 049,76€ TTC. Il précise que le volet roulant est à énergie solaire, cela évite l'intervention d'un électricien.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Parthenay Menuiserie de 3 776,94€ HT.

6) **Remboursement de frais à deux élues : organisation du repas champêtre**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la règle pour les achats de la collectivité est le paiement par mandat administratif. A titre exceptionnel, il peut arriver qu'un élu fasse l'avance des frais.

Monsieur le Maire présente trois factures :

- de la SARL FRESIA (Fleurs O Naturel) d'un montant de 53,10€ TTC correspondant à la décoration de la salle pour le repas champêtre organisé par la Commune le 26 juillet 2025. Madame Adeline MONTUS, conseillère municipale, a fait l'avance des frais.

- de deux factures d'Amazon de 15,98€ et de 11,98€ correspondant à l'achat de feuilles de papier de soie vert. Madame Christine ENTEM, 2ème adjointe, a fait l'avance des frais.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte de rembourser les frais engagés par Madame Christine ENTEM d'un montant de 27,96€ et ceux engagés par Madame MONTUS Adeline d'un montant de 53,10€.

Par une absence, et 5 pour, le Conseil Municipal, accepte de rembourser Mesdames ENTEM et MONTUS pour les frais susmentionnés.

7) **Convention avec la Communauté d'agglomération Royan Atlantique pour la mise à disposition de la piscine de Saujon pour des élèves**

Une nouvelle convention est en attente du fait que l'école a demandé d'une part que les CM2 aillent à la piscine et d'autre part un changement de date (début 2026).

Ce point est reporté à un prochain Conseil Municipal.

8) **Travaux de menuiserie appartement 6, 24 rue de l'Aunis : demande de subvention auprès du Département**

Le remplacement de la baie vitrée et du volet roulant peut-être subventionné à hauteur de 35 % des dépenses.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention du Département de 1 293,63€.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Rentrée des classes : il y a 60 élèves répartis sur trois classes. Madame la Directrice est de retour de son congé maternité.

- Travaux rue de l'Aunis : la 2ème phase des travaux a commencé.

- Centre de loisirs : les vacances se sont bien passées.

- l'alarme incendie du restaurant scolaire est hors-service : le devis pour la remplacer est de 990€ TTC.

- La mairie a demandé que l'arrêt de bus rue de Saintonge soit déplacé à la place de Fontaine. La demande a été acceptée.

- le bilan du repas champêtre est positif. Le détail sera fait au cours de la prochaine séance.

La séance est levée à 21h20